



Evènement parallèle, organisé en marge de la 63^{ème} Session de la Commission de la Condition de la Femme-CSW- New York

12 Mars 2019- Salle 12

11 :30-12 :45

« Les systèmes d'appui, des mécanismes de protection sociale des femmes »

Note Conceptuelle

Le Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social-Royaume du Maroc organise un évènement parallèle sous le thème «**Les systèmes d'appui, des mécanismes de protection sociale des femmes en situation de vulnérabilité** » et ce en marge de la 63^{ème} session de la Commission de la Condition de la Femme-CSW- organisée du 11 au 22 mars 2019 au siège des Nations Unies-New York sous le thème prioritaire «**Les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles**».

Compte-tenu de l'importance cruciale des appuis financiers fournis par des fonds spéciaux en tant que nouveaux mécanismes de protection sociale, et du fait que les femmes constituent une proportion importante des non-bénéficiaires des systèmes traditionnels de protection basés sur le principe de la cotisation, et dans le secteur informel, et vu la régression continue de leur présence sur le marché du travail par rapport aux hommes, la création de fonds de soutien direct est une mesure nécessaire pour réduire les disparités entre les hommes et les femmes, ainsi que pour remédier aux carences identifiées par les systèmes de protection sociale au Maroc.

L'organisation de cette activité constituera l'occasion de passer en revue l'expérience marocaine, les pratiques et les expériences de certains pays et organisations internationales sur le terrain, et à enrichir le débat sur les bonnes pratiques, les forces et les faiblesses de la couverture de tous les segments de la société dans l'exercice de leurs droits, y compris les femmes.

L'expérience marocaine sera présentée en abordant les rôles de quelques fonds d'appui en matière de renforcement de la protection sociale des femmes en situation de vulnérabilité, notamment :

- ❖ **Le Fonds de cohésion sociale**, composé notamment du :
 - **Programme d'aide directe aux femmes veuves** en situation de précarité ayant à charge des enfants orphelins ;
 - **Le Régime d'Assistance Médicale (RAMED)** qui garantit le droit de l'accès aux soins médicaux au profit des démunis, en se basant sur les principes de l'assistance sociale et de la solidarité nationale.
 - Le **programme d'appui des personnes en situation de handicap**, notamment ses composantes relatives à l'appui de la scolarisation des filles en situation de handicap et l'appui des activités génératrices de revenus pour des femmes en situation de handicap.
 - Le programme « **Tayssir** » et le programme « **Un million de cartables** » pour l'appui de la scolarité des enfants et la lutte contre la déperdition scolaire.
- ❖ **Le fonds d'entraide familiale** qui garantit les droits des mères démunies divorcées et protège les enfants de l'itinérance résultante du divorce.
- ❖ **Le Fonds de Développement Rural et des Zones de Montagnes (FDRZM)**, qui vise à réduire les disparités territoriales et sociales dans le monde rural.

Participants :

Royaume du Maroc :

- Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé
- Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Pays, institutions et organismes régionaux et internationaux

- L'organisation de Coopération Islamique
- ONU Femmes
- Autres pays